

23.03.2016 - 09:13 Uhr

Le biogaz suisse injecté dans le réseau en hausse de 23 %

Zurich (ots) -

37 120 GWh de gaz naturel et de biogaz ont été vendus en Suisse en 2015. La hausse de quelque 7 % par rapport à 2014 est due avant tout à l'augmentation des degrés-jours de chauffage (+10 %). Le biogaz de production indigène injecté dans le réseau gazier s'est inscrit à 262 GWh, en hausse de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

L'industrie gazière a consolidé sa position sur le marché suisse de l'énergie ces dernières années. Les ventes ont été de l'ordre de 36 800 GWh en moyenne au cours des cinq dernières années ; la part du biogaz à la consommation finale d'énergie a été d'environ 13 %. Le réseau de transport et de distribution de gaz, d'environ 19 500 km, permet de desservir aujourd'hui trois quarts de la population suisse.

Pour l'industrie suisse, le gaz naturel (qui est utilisé essentiellement pour produire de l'énergie de processus) est indispensable. L'industrie des machines, de l'électricité et des métaux couvre aujourd'hui environ un tiers de ses besoins énergétiques avec le gaz naturel et apporte ainsi une contribution considérable à la réduction des émissions de CO₂.

Le biogaz a le vent en poupe

Le biogaz, énergie renouvelable et neutre en CO₂ issue de déchets naturels, est toujours plus prisé en Suisse. Bon nombre de distributeurs de gaz naturel proposent des produits contenant une certaine proportion de biogaz. Comme le gaz naturel, le biogaz est constitué pour l'essentiel de méthane. En 2015, les 25 installations de Suisse (contre 20 en 2014) ont permis d'injecter 262 GWh de biogaz dans le réseau gazier (+23 %).

Toujours plus de véhicules à gaz

En 2015, on dénombrait en Suisse au total 12 480 véhicules respectueux de l'environnement propulsés au gaz naturel/biogaz (+5 %), avec en tête de liste les cantons de Zurich, de Berne, de Vaud et d'Argovie. Le nombre des nouvelles admissions s'est inscrit à 1198 véhicules (-4 %) ; le segment des voitures de tourisme a enregistré une augmentation des mises en circulation de 2 %.

La proportion moyenne de biogaz dans le carburant a atteint presque 24 % en 2015. L'adjonction de biogaz permet d'améliorer encore le bilan CO₂ des véhicules à gaz naturel, au demeurant déjà très bon. Les véhicules propulsés au gaz naturel/biogaz émettent de manière générale moins de particules portant atteinte à la santé et à l'environnement que les véhicules propulsés à l'essence ou au diesel. L'actuel classement EcoMobiListe de l'Association Transports et Environnement (ATE) confirme, comme ces dernières années, le caractère respectueux de l'environnement des véhicules à gaz.

Contact:

Thomas Hegglin, responsable de la communication de l'ASIG,
044 288 32 62, Hegglin@erdgas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059467/100785778> abgerufen werden.